

**Lettre commune des organisations et
des conseillères et conseillers
signataires des 4 collèges* du CESER
Nouvelle-Aquitaine**

*Entreprises et activités professionnelles, organisations syndicales de salariés les plus représentatives, organismes et associations participant à la vie collective de la région et personnalités qualifiées désignées par M. le Préfet.

Le 5 avril 2025,

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Vous avez déjà été destinataires d'un certain nombre d'écrits rappelant la nécessaire existence d'institutions comme les CESER et le CESE dans notre système démocratique. Mais les CESER sont directement menacés aujourd'hui. Or ils sont bien plus que de simples illustrations de grands principes. Leur composition reflète la société civile organisée dans son immense diversité, secteurs publics et privés, monde associatif, représentants des salariés et des employeurs. En Nouvelle-Aquitaine, comme dans la plupart des régions, les membres des CESER co-construisent, de manière pragmatique et au plus près des remontées du terrain, des avis, des réflexions, des propositions relatives aux politiques publiques sur lesquelles peuvent s'appuyer les conseillères régionales et les conseillers régionaux en charge au quotidien de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques.

Ainsi, nous, conseillers et conseillères économiques, sociaux et environnementaux souhaitons témoigner de notre travail et de sa valeur. Dans notre mission d'avis à l'attention du Conseil Régional, les CESER sont à l'opposé des forces de lobbying. Ils ne sont pas non plus des cabinets de conseil stratégique ou de communication détachés des réalités des territoires. Leur fonctionnement impose une synthèse la plus large et éclairée possible entre des acteurs aux intérêts parfois divergents, qui ne peut se construire que sur des données objectives, d'ailleurs fournies par d'autres organismes publics ou privés tout aussi nécessaires. Ce travail s'appuie en parallèle sur le partage des réalités vécues et des expertises reconnues et respectées de chacune et chacun, ainsi que sur leur représentativité. Les débats y sont denses et argumentés, dessinant ce qu'il convient d'appeler une vision partagée de l'intérêt général qui n'est ni aseptisée ni évidente mais toujours constructive.

Dans notre région, nous avons récemment abouti à des préconisations précises sur les conditions de développement exemplaires (non sans difficultés), des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine, rappelant notamment l'importance des concertations pour faire aboutir les projets et éviter les conflits qui en retardent la réalisation. Dans le même esprit, un travail en cours mené entre les organisations environnementales, entrepreneuriales et les représentantes et représentants des salariés et salariées, proposera les conditions de réindustrialisation de notre région. En adéquation avec nos missions et notre raison d'être, le CESER a toujours inclus

dans ses réflexions la dimension sociale des politiques régionales. Il a insisté auprès du Conseil Régional pour lier réponses aux enjeux environnementaux et progrès social de façon complémentaire aux développements économiques vertueux notamment dans sa politique « Néo Terra ». A l'écoute de la volonté des élus et élues tout en étant indépendant, notamment du fait du cadrage légal, le CESER a ainsi été porteur de contributions sociales ambitieuses lors du renouvellement de cette politique : il a pointé avec force les besoins de la population, comme en témoigne le rapport intitulé "Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine", qui continue d'interpeller et d'être présenté dans nos départements.

Enfin, c'est aussi dans la construction et la mise en œuvre des politiques les plus sensibles et qui peuvent prêter à contestations que le CESER est capable de prendre toute sa place et d'engager les débats. Ainsi sur la politique de l'eau, dans la perspective de sa raréfaction ou la réponse aux exigences sanitaires ou dans l'application de la loi « zéro artificialisation nette » et les contraintes qu'elle impose, le CESER a été force de proposition et de messages forts adressés à toutes et tous en contribuant activement à l'application de la compétence régionale. C'est aussi lorsque le dialogue est le plus difficile dans notre institution que l'on voit se révéler les facteurs de fracture à prendre en compte, comme cela a pu être le cas dans le rapport sur l'agriculture de 2022.

S'ils ne sont pas parfaits, c'est ainsi que les CESER portent un regard sur le temps long et œuvrent quotidiennement, parfois dans l'ombre. Nous nous adressons tout autant à l'ensemble des élues et tous les élus, qu'elles et ils soient de l'exécutif ou des oppositions, ainsi qu'aux différents services et aux autres institutions régionales. Les CESER permettent aussi un dialogue permanent entre les membres qui amène chacune et chacun à sortir de sa zone d'expertise et d'enrichir en transversalisé les réflexions de nos propres organisations. Celles et ceux qui s'intéressent à nos travaux en sont souvent les meilleurs défenseurs.

À l'heure où les tensions internationales s'exacerbent, il nous paraît particulièrement important de rappeler qu'il s'agit surtout de protéger notre modèle de société ouvert et pleinement démocratique. Dans nos travaux, il est souvent apparue la distance prise par une partie de la population avec les institutions politiques. Nous y travaillons actuellement suite à une commande de l'exécutif régional, sur les cahiers de doléances réalisés lors de la crise des "gilet jaunes". Alors que certaines et certains y voient une opportunité d'imposer une idéologie par délégation, il nous paraît inopportun, pour répondre à ces interrogations légitimes, de proposer moins de démocratie. Au contraire, nous affirmons que chaque citoyenne et citoyen, quelle que soit son origine sociale ou territoriale, lorsqu'elle est élue ou qu'il est élu, doit pouvoir s'appuyer durant son mandat et dans ses prises de décisions sur l'analyse de ceux et celles qui participent à leur niveau à construire, réparer, développer les liens économiques, sociaux et environnementaux mais aussi territoriaux qui nous unissent. C'est ce qui se fait au CESER de Nouvelle-Aquitaine, mais aussi dans plusieurs instances plus dédiées

ou spécifiques qu'il convient de regarder par rapport aux besoins démocratiques auxquelles elles répondent plutôt que dans leur coût, qui est de notre point de vue une dépense parfaitement justifiée et nécessaire, et qui n'est pas forcément la raison qui motive, pour certain.es, notre disparition.

Dans cette perspective, sans céder au prétexte démagogique du coût de la démocratie sociale (pour mémoire, les Régions consacrent environ 0,1% de leur budget aux CESER, le Haut Conseil à la Famille coûte à peine 800.000 € à la Nation, etc.), nous vous demandons de participer activement à la sauvegarde et à la promotion des instances qui font vivre la démocratie

Nous vous demandons de convaincre autour de vous de l'enjeu de ce vote et d'être présentes et présents pour voter contre les amendements qui acteraient la disparition des CESER.

Nous vous prions d'agrérer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments républicains.

Signataires

Organisations représentées et Conseillères et Conseillers Economiques Sociaux Environnementaux Régionaux de Nouvelle-Aquitaine

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la Région Nouvelle-Aquitaine (Daniel BRAUD Vinciane CHOURLY Jérôme LEVASSOR Catherine PAMART Marie-Laure DONITIAN Denis SEVE)

La Chambre des métiers et de l'artisanat de la région Nouvelle-Aquitaine (Geneviève BRANGÉ Laurent MELIN Didier GOURAUD Sébastien KUGLER Nathalie LAPORTE Catherine LEMASSON-LASSEGUE)

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine (Brigitte ALANORE Guy ESTRADE Chantal GONTIER Bernard GOUPY Sylvie MACHETEAU Luc SERVANT)

La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) de Nouvelle-Aquitaine (Bertrand DEMIER, Alexandra FROIDEFOND, Didier MASSY)

L'Union des Entreprises de Proximité (U2P) Nouvelle-Aquitaine (Benoît BELGY, Astrid CHAMBARAUD, Marcel DEMARTY, Baptiste ONDARTS, Alix PORTET-LASSEURRE)

La Fédération de la Jeune Chambre Économique (JCE) de Nouvelle-Aquitaine (Émilie LO GUIDICE)

La Chambre des Professions Libérales (CPL) Nouvelle-Aquitaine (Jean-Philippe BRÉGÈRE)

La Confédération paysanne Nouvelle-Aquitaine (Guy AUGÉ)

(Olivier BERTRAND)

La Coopération agricole Nouvelle-Aquitaine (Denis BARO)

L'Association Régionale des Industries Alimentaires (ARIA) Nouvelle-Aquitaine (Thierry RENARD)

Le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) (Fabiano BOVA)

Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) de Nouvelle-Aquitaine (Serge LARZABAL)

Comités régionaux de la conchyliculture d'Aquitaine et de Poitou- Charentes (Philippe MORANDEAU)

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) Nouvelle-Aquitaine (Sophie HUMBERT, Pascale MOREL, Laurent REBIERE)

L'Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (UDES) Nouvelle-Aquitaine (Pierre ROUSSEL)

L'Unions régionale des sociétés coopératives et participatives (URSCOP) Nouvelle-Aquitaine (Stéphane MONTUZET)

Le Comité régional des banques (FBF) Nouvelle-Aquitaine (Louis BORDONNEAU)

L'Association Digital Aquitaine (Tiphaine BICHOT)

Fédération française du bâtiment Nouvelle-Aquitaine et la Fédération régionale des travaux publics Nouvelle-Aquitaine (Gérard BOYRIE)

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) Nouvelle-Aquitaine (Alain GUILLOUT)

Le Comité régional de la Confédération Générale du Travail (CGT) Nouvelle-Aquitaine (Anne AZOULAY-FRAVEL, Gisèle BOURCIER, David CROCHU, Valérie FRÉMONT, Philippe GORY, Jean-Philippe JUIN, Véronique LELIBON, Sophie PEYRÈGNE, Hervé PINEAUD, David PLAGÈS, Béatrice PORRET, Martine RANCHIN, Hervé ROUSSEAU, Jérôme CASSAING, Cécile SAEZ-PAYENCET, Marc SOLUREAU)

L'Union régionale de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) Nouvelle-Aquitaine (Joël ANDRÉÜ, Marc BESNAULT, Mathieu BOISSELEAU, Bernadette BONNAC, Jean-François BOURDONCLE, Olivier CHABOT, Jérémy COULOUMY, Muriel DUROURE, Bernard FOURMY, Charlène JULLY, Brigitte LAVIGNE, Pierre LIBOUTET, Nathalie RENOUX, Monique REUZÉ, Marc THOMAS)

L'Union régionale de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) Nouvelle-Aquitaine (Samantha BARBERO, Philippe DESPUJOLS, Patrick LABRUE, Pauline LACASSY, Christine VASSEUR)

L'Union régionale de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) Nouvelle-Aquitaine (Pierre FREY, Philippe GÉRY, Véronique LE CLOITRE, Nathalie MÉRINO)

L'Union régionale de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) Nouvelle-Aquitaine (Pierre GESTA, Michèle PRÉVOT)

La Fédération Syndicale Unitaire (FSU) Nouvelle-Aquitaine (Géraldine JOUSSEAUME, Flavien THOMAS)

Les Unions Solidaires Unitaires Démocratiques (SUD)-Solidaires en Nouvelle-Aquitaine (Véronique MOMENTEAU, Patrick MÉRIAN)

La Fédération régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de Nouvelle-Aquitaine (Dominique GOURIN)

La Fédération régionale du Planning familial Nouvelle-Aquitaine (Christine MAUGET)

L'Union Régionale des Associations Familiales (URAF) de Nouvelle-Aquitaine (Jean-Louis HAURIE)

Générations Mouvement (Françoise CHAUTAIN)

Le Comité régional de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) (Peter PAUPARDIN)

La Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP) (Virginie LÉRAULT)

Représentants des établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur présents dans la région Nouvelle-Aquitaine (Anne GAUDIN, Yves JEAN, Serge REY)

L'Association Nouvelle-Aquitaine Culture Scientifique, Technique et Industrielle (NACSTI) (Marianne POUGET)

L'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) (Jasmine BRIAND)

Le Comité régional des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) Nouvelle-Aquitaine (Charlotte VAN HIRSEL)

L'INAE Nouvelle-Aquitaine (Agir ensemble pour l'insertion par l'activité économique) (Bernard DÈCHE)

L'Association des Paralysés de France (APF) France Handicap - Nouvelle-Aquitaine (Catherine ESTIENNE)

L'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI) Nouvelle-Aquitaine (Norbert VIDAL)

La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) (Christian CHASSÉRIAUX, Soumia EL YOUSFI)

L'Association du Lien Interculturel Familial et Social (ALIFS) et le Réseau Aquitain pour l'Histoire et la Mémoire de l'Immigration (RAHMI) (Isabel VINCENT)

La Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine (Bertrand DUPOUY)

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) Nouvelle-Aquitaine (Alessandra MARANO)

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine (Jany ROUGER, Jocelyne BRANDEAU)

La Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine (Rita SILVA)

La Confédération Nationale des Foyers Ruraux et Associations de développement et d'animation en milieu rural (CNFR) en Nouvelle-Aquitaine (Jean-Jacques ÉPRON)

L'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT) (André BARBÉ)

L'Association Régionale des Grands Acteurs du Tourisme en Nouvelle-Aquitaine (ARGAT) (Clara MONGET)

Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de Nouvelle-Aquitaine (Rima CAMBRAY, Philippe SAÏD)

La Fédération régionale des chasseurs Nouvelle-Aquitaine (Michel AMBLARD)

L'Association régionale des fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique Nouvelle-Aquitaine (Alain DALY)

La Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) Nouvelle-Aquitaine (Sophie GABARET)

Le Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire (RÉGAL) Nouvelle-Aquitaine (Caroline BIREAU)

L'Union régionale HLM Nouvelle-Aquitaine (Sigrid MONNIER)

L'Union Régionale des Propriétaires Immobiliers (URPI) Nouvelle-Aquitaine (Virginie MAURICE)

Le Comité régional Action logement Nouvelle-Aquitaine (Pierre SIRY)

L'Union Fédérale des Consommateurs UFC-Que Choisir en Nouvelle-Aquitaine (Clarisse MAILLARD)

L'Union régionale Nouvelle-Aquitaine Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) (David VALADE)

Citoyens en Réseau pour des Énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine (CIRENA) (Vincent BILLY)

L'Institut culturel basque et l'Institut occitan (Jacques CASTERET)

Le Réseau des Indépendants de la Musique (RIM) et le Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles (SYNDEAC) (Élodie COURAUD)

L'Association Librairies indépendantes en Nouvelle-Aquitaine (LINA) (Claude ROSSARD)

Le Réseau ASTRE - Réseau arts plastiques et visuels Nouvelle-Aquitaine (Benoit PIERRE)

La Confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (Isabelle LOULMET, Sylvie THOMANN, Dominique NICOLAS)

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine (Fabrice GRÈZE)

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) (Joël BOEUFRAS)

Surfrider Foundation Europe (Benoît DANDINE)

Le Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) Nouvelle-Aquitaine (Véronique BAUGET)

Les personnalités qualifiées désignées par arrêté du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine en raison de leurs compétences en matière d'environnement et de développement durable (Virginie PERROMAT-MALIKITÉ)

Les personnalités qualifiées désignées par arrêté du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine (Patricia BORDAS, Philippe MEYNARD, Emmanuelle FOURNEYRON, Michel LAURENT, Laurent SIMON)
